

CHILLEURS INFO



BULLETIN MUNICIPAL N° 52 – AOUT 2014

SOMMAIRE

1 - Informations générales

- 1.1 - Ecoles : périscolaire
- 1.2 - Ecole Maternelle
- 1.3 - Recensement population 2015
- 1.4 - Inscription sur les listes électorales
- 1.5 - Recensement des jeunes
- 1.6 - Nos Aînés
- 1.7 - SAFO
- 1.8 - Rappel de l'ADEME
- 1.9 - Nouvelles entreprises
- 1.10 - Office services
- 1.11 - Mot du jardinier
- 1.12 - Compteurs d'eau

2 - Manifestations

- 2.1 - La foire aux chiens et aux puces
- 2.2 - 13 et 14 juillet 2014
- 2.3 - Accueil de Loisirs juillet 2014

3 - Extraits de conseils

- 3.1 - Conseil du 22 mai 2014
- 3.2 - Conseil du 19 juin 2014

4 - Travaux ou projets

- 4.1 - Photos

5 - Associations

- 5.1 - COC Danse
- 5.2 - COC Eveil
- 5.3 - COC Foot
- 5.4 - COC Gymnastique volontaire
- 5.5 - Amicale des Sapeurs Pompiers
- 5.6 - Amicale des Anciens
- 5.7 - Amis de l'Orgue
- 5.8 - ACAC : bibliothèque municipale
- 5.9 - Le relais
- 5.10 - Club informatique
- 5.11 - Musicaddict
- 5.12 - Familles Rurales : - Services à la personne
- Savoir-Faire
- 5.13 - P'tits Chilleurois

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,



Après plusieurs mois de travaux, notre cabinet médical est désormais ouvert et occupé par le Docteur BERTHAULT, le Docteur DANIEL ainsi que par les infirmières Stéphanie POIRIER et Patricia FAVROLLES. Les bureaux de l'ancienne Gendarmerie ont donc laissé place à des locaux rénovés et spacieux qui vont permettre à nos médecins et infirmières de vous accueillir dans un espace adapté. La création de ce cabinet permet de pérenniser la présence du corps médical sur notre Commune alors que la pénurie de médecins se fait partout ressentir dans le secteur rural.

A l'heure de la rentrée, quelques changements d'organisation et d'horaires sont apparus nécessaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. En effet, après une année d'expérimentation, des ajustements ont été opérés qui doivent permettre de concilier le rythme de l'enfant, une meilleure répartition des temps d'enseignement sur la semaine et l'impact économique de cette réforme imposée par l'Etat.

Je ne reviendrai pas plus en détail sur le sujet des éoliennes géantes qui nous fâche quelque peu avec notre Commune voisine de NEUVILLE AUX BOIS. Soulignons néanmoins que les Communes de MONTIGNY, ATTRAY et CROTTE EN PITHIVERAIS partagent notre souci de conserver nos paysages sur la forêt et sur la plaine. Une démarche collective a ainsi été menée lors de l'enquête publique et nous avons bon espoir que le bon sens finira par l'emporter et que les efforts menés en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie ne seront pas gâchés par un tel projet.

N'oubliez pas le 6 septembre, la fête du Sport et des Associations où vous serez accueillis par nos différents représentants du monde associatif chilleurois.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Gérard LEGRAND

MAIRIE DE CHILLEURS

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01 - Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr

1 - Informations générales

1.1 - Inscriptions aux activités périscolaires

Nous vous avons communiqué les différents règlements concernant le restaurant scolaire et les services accueil pré et post scolaire.

Pour les inscriptions périodiques, dès la rentrée, vous pourrez trouver les formulaires d'inscription (format PDF) aux différentes activités pré et post scolaires, ainsi qu'au restaurant scolaire, sur notre site internet – onglet « le village », rubrique « enfance, petite enfance » (www.chilleurs-aux-bois.fr/le-village/enfance-petite-enfance)

Il vous suffira de les télécharger, les imprimer et les compléter. Ensuite, vous les transmettez par mail à l'adresse : mairie@chilleursauxbois.fr

Sur le site internet, vous trouverez également les différents règlements de l'étude surveillée, le service accueil, les TAP et le restaurant scolaire, ainsi que les menus.

1.2 - Ecole Maternelle



Rentrée des classes : mardi 2 septembre à 8 h 35

Rentrée échelonnée pour les élèves de Petite Section les mardi 2 et mercredi 3 septembre 2014.

A noter les nouveaux horaires de l'école maternelle pour la rentrée 2014 :

matin : **8 h 35 – 12 h 05**

après-midi : **13 h 35 – 15 h 45**

Les portes ouvriront **10 minutes avant** pour l'accueil des enfants (de 8 h 25 à 8 h 35 le matin et de 13 h 25 à 13 h 35 l'après-midi).

N'hésitez pas à consulter le panneau d'affichage extérieur de l'école situé au 8, rue du vivier pour la composition des classes.

L'entrée de l'école maternelle s'effectue dans la venelle à Guérin (face au Parking de La Rouche).

Nous demandons aux parents de laisser stationner leur véhicule sur le parking de la Rouche et rappelons que les trottoirs de la rue de la Boulangère sont exclusivement réservés aux piétons.

1.3 - Recensement de la population 2015

Le prochain recensement de la population se déroulera dans notre Commune du 15 janvier au 14 février 2015.

Dans le prochain Chilleurs info de novembre 2014, nous vous en préciserons les modalités, ainsi que les coordonnées des agents recenseurs qui se présenteront à vos domiciles.

1.4 - Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre et remplir les conditions suivantes : être domicilié sur la Commune, être majeur et de nationalité française.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, l'inscription n'est pas automatique.

Dans tous les cas, il suffit de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 31 décembre.

1.5 - Recensement citoyen

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser. La démarche s'effectue en se rendant à la Mairie avec sa Carte Nationale d'Identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

1.6 - Nos Aînés

Chaque fin d'année, un colis est distribué à nos aînés âgés de 75 ans et plus. Si vous êtes concerné et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, faites vous connaître auprès de la Mairie.

1.7 - Conférence SAFO

A NE PAS MANQUER !



Dimanche 26 Octobre à 15 h - Conférence - Projection sur le CERF au Château de Chamerolles, par Guy BONNET, spécialiste de l'espèce.

Guy BONNET est ancien professeur de lettres, administrateur de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier (ANCGG) et de la Société de Vénérie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les cervidés et sur la chasse.

Cette manifestation exceptionnelle est organisée par la Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO), avec la participation des Echos de Chamerolles (Sonneurs de trompes) et le soutien du Conseil Général du Loiret et de la Commune de CHILLEURS AUX BOIS.

N'hésitez pas à venir très nombreux !

Renseignements : 02 38 39 84 66 (Château de Chamerolles)

Accès au Château payant - Gratuit pour les adhérents SAFO (adhésion possible sur place)

1.8 - Rappel de l'ADEME :

« La médiatisation des pics de pollution ne doit pas faire oublier que la lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme et avec des actions de fond.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre dégage de nombreuses substances polluantes, néfastes pour l'environnement et toxiques pour l'homme. Cette activité est interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental et reste pourtant pratiquée.

Toute émission de composés toxiques pouvant être évitée est primordiale. Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé. »



1.9 - Nouvelles entreprises :

1 - Mathieu BOURON :

M. Mathieu BOURON nous annonce son installation en tant que chauffagiste plombier sur notre Commune.

Son activité est composée d'une grosse partie chauffage, l'installation (chaudière fuel, gaz), l'entretien (ramonage de cheminées, poêles et chaudières) et le dépannage ainsi que l'installation et le dépannage de plomberie. Pour obtenir des informations :

Mathieu BOURON - 45, rue de la Cerclerie – Gallerand – 45 170 CHILLEURS AUX BOIS Tel : 06 15 30 58 58



2 - BORDER LIFE : Nettoyage de sépultures

Virginie TAKORIAN et Sylvie GUINET ont le plaisir de vous informer de leur installation à CHILLEURS AUX BOIS.

Leur activité est un service de nettoyage de sépultures, basé sur le respect, la dignité et la discrétion.

Vous pouvez les contacter au 06.89.49.91.19 ou au 06.71.89.79.14 ou encore par mail : ndsborderlife@gmail.com

3 - Complément et rectificatif concernant l'article sur la Société Eric AVEZZA

Vente de panneaux solaires en complément de chauffage. Chaleur gratuite (température de l'air soufflé entre 18° et 55° environ selon le modèle), indépendants du 220 V, aucun frais de fonctionnement, autonomie (fonctionne seul pendant votre absence), aucune pollution, déshumidifie (lutte contre les moisissures).

A partir de 510 € - Tel : 06 75 47 00 24

Rectificatif du site internet : www.audit-energetique-renovation.fr

1.10 - Office Services

Vous désirez vous faire aider à domicile : Travaux ménagers, courses, garde d'enfant, aide à la personne âgée, handicapée ou dépendante momentanément, travaux de jardinage, bricolage, accompagnement mais aussi soutien scolaire, garde d'animaux et de la résidence et encore bien d'autres services à la personne....



Chaque cas est particulier, c'est pourquoi les pouvoirs publics locaux ont mis en place OFFICE SERVICES pour vous apporter un conseil personnalisé et vous aider dans vos recherches d'un service à domicile de qualité, partout dans le Loiret.

Vous avez besoin d'une aide régulière ou ponctuelle, vous ne savez où vous adresser ni combien ça coûte.

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions auprès d'OFFICE SERVICES : 02 38 62 92 92 - contact@office-services45.fr - Rendez-vous sur www.office-services45.fr

1.11 - Mot du Jardinier

Et oui, les vacances se terminent, c'est la rentrée !!!

L'herbe ne nous a malheureusement pas laissé beaucoup de répit cette année, et bien des endroits de notre Commune peuvent vous paraître délaissés...pourtant nous avons essayé de passer partout. Il a fallu également compter avec la pluie, ce qui n'a pas facilité la gestion de l'arrosage.

Il nous reste encore, malgré tout, du temps pour profiter du fleurissement et du soleil d'ici l'arrivée de l'automne...d'ailleurs, en parlant de fleurissement, il va falloir commencer dès maintenant à penser à celui du printemps prochain, et commander les bulbes de narcisses, tulipes et autres fleurs que nous planterons à l'automne.

Nous en profitons également pour vous rappeler que la réalisation des travaux de bricolage ou de jardinage, par les particuliers, à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de **8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30**

Les samedis de **9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

Les dimanches et jours fériés de **10 h 00 à 12 h 00**

1.12 - Relevé des compteurs d'eau

Nous vous informons que la relève des compteurs d'eau a débuté début juillet et se terminera à la fin du mois d'août.

2 - Manifestations

2.1 - La foire aux chiens et aux puces

Un temps pour la danse,

et.....



Un temps pour la « récompense »
pour Michel LIGOUY.



2.2 - Vie Associative



Le 13 Juillet



Quelques courageux ont pique-niqué sur la Grande Rue. Les autres, plus prudents, étaient à l'abri. Les enfants ont toutefois défilé avec des lampions mais le charme était un peu rompu par l'arrivée de Dame Pluie.

Notre nouveau DJ, malgré sa bonne volonté et ses airs entraînants, n'a pu arrêter la pluie et la soirée s'est terminée un peu plus tôt que prévu.

Comme en 2012, nous avons jusqu'au bout espéré que le temps serait clément pour maintenir notre feu d'artifice, mais en accord avec nos très hautes autorités municipales et sur les conseils de l'artificier, il a fallu renoncer à le tirer.

Sans mauvais jeux de mots, nous aurions eu des pétards mouillés.

Il a été décidé que notre feu prévu en 2014 sera placé en gardiennage et que pour 2015 la Municipalité proposera un spectacle haut en couleurs.

Le 14 Juillet



Le ciel nous a enfin accordé un répit (Ouf !).

Près de 200 personnes regroupées sous les arbres majestueux du parc de la Cour Gauthier, ont apprécié le goûter républicain, après la revue des pompiers et les concerts des Echos de Chamerolles et de l'Avenir.



RAPPEL

Nous sommes tributaires du temps pour les manifestations à l'extérieur.

La déception est grande et très difficile à prendre pour la municipalité lorsqu'elle doit annuler l'une des festivités. Nous vous remercions de votre compréhension.



Il Pleut Encore

2.3 - Accueil de Loisirs juillet 2014



■ 3 - Extraits des derniers conseils

3.1 – Conseil du 22 mai 2014

Lancement d'une procédure de reprise de concessions dans le cimetière communal

Monsieur le Maire propose au Conseil d'engager une procédure de reprise des concessions faisant état d'abandon afin d'assurer le bon ordre et la décence du cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager une procédure de reprise des concessions et désigne Monsieur Jean-Claude BOUDIN, 1^{er} adjoint, comme référent pour effectuer les différentes démarches administratives de la procédure :

- recherches des concessions et des familles,
- visites au cimetière, enquête administrative,
- ouverture d'un dossier pour chaque concession, avec photographie,
- procéder à l'affichage de la procédure,
- réaliser les constats d'abandon,
- réalisation du procès-verbal, notification en recommandé
- mise en demeure de remise en état,
- publicité,
- second constat d'abandon 3 ans après le 1^{er},
- notification,
- délibération du conseil municipal pour la reprise, un mois après le second constat d'abandon,
- dresser l'arrêté de reprise,
- procéder au relever de concession un mois après la délibération.

Désignation du coordonnateur pour le recensement de la population 2015

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement des habitants de la Commune de Chilleurs aux Bois sera effectué du 15 janvier au 14 février 2015. Il convient donc dès à présent de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme DENIAU Evelyne, coordonnatrice.

Subvention exceptionnelle SAFO

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à la SAFO, pour la conférence sur le cerf qui sera présentée à l'automne au château de Chamerolles.

Acquisition de terrains route de Marcilly

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre des travaux effectués rue de Marcilly, une négociation est en cours avec un riverain pour permettre l'élargissement de l'emprise de cette voie.

Projet de rétrocession de voirie privée route de Marcilly

Les propriétaires des n° 20 et 22 rue de Marcilly ont transmis en Mairie une proposition de cession à titre gratuit du terrain et de la voie de desserte de leurs propriétés.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette rétrocession de propriété. La Commune effectuerait ensuite les travaux de réfection de chaussée. En contrepartie, il sera également demandé aux propriétaires la rétrocession du collecteur pluvial existant, qui avait été financé par eux, sans aucune compensation financière.

Affaires diverses

- * Un nouveau camion avec 2 bennes a été commandé pour les services techniques.
- * Les Roseraies André EVE prévoient une ouverture au public au cours de l'été 2016. Les travaux de construction devraient commencer cet hiver et les plantations dès cet automne.
- * Un courrier du COC section FOOT a été adressé pour demander la pose d'une clôture autour du stade.

3.3 - Conseil du 19 juin 2014

Horaires des établissements scolaires

Le Conseil Municipal valide les horaires des écoles pour l'année scolaire 2014 – 2015 :

Ecole maternelle :

Lundi, mardi et vendredi :	8 h 35 – 12 h 05 :	Enseignement
	12 h 05 – 13 h 35 :	Pause méridienne
	13 h 35 – 15 h 45 :	Enseignement
	A partir de 15 h 45 :	Garderie
Jeudi :	8 h 35 – 12 h 05 :	Enseignement
	13 h 35 – 16 h 35 :	Activités périscolaires
	A partir de 16 h 35 :	Garderie

Ecole élémentaire :

Lundi, mardi et vendredi :	8 h 45 – 12 h 15 :	Enseignement
	12 h 15 – 13 h 45 :	Pause méridienne
	13 h 35 – 15 h 45 :	Enseignement
	A partir de 15 h 45 :	Garderie
Jeudi :	8 h 35 – 12 h 05 :	Enseignement
	13 h 45 – 16 h 45 :	Activités périscolaires
	A partir de 16 h 45 :	Garderie

Tarification des services scolaires

Le Conseil Municipal valide les tarifs des différents services périscolaires pour l'année scolaire 2014 – 2015 :

Restauration :

Repas enfant	3,30 €
Repas adulte	4,50 €
Pénalité pour absence d'inscription préalable	5,00 €

Accueil périscolaire :

Matin	2,50 €
Après-midi jusqu'à 16 h 45	1,00 €
Heures suivantes :	
- de 16 h 45 à 17 h 30	2,10 €
- de 17 h 30 à 18 h 30	2,50 €

Etude surveillée :

51 € par trimestre

Temps d'activités périscolaires :

Le Conseil Municipal décide de leur gratuité.

Règlements scolaires

Le Conseil Municipal valide les différents règlements pour l'année scolaire 2014 – 2015. Les règlements et les fiches d'inscription seront mis en ligne sur le site internet de la Commune.

Avis sur le projet de parc éolien de NEUVILLE AUX BOIS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, exprime à l'unanimité un avis défavorable à ce projet.

Proposition de recrutement d'un apprenti

Le Conseil municipal décide de recruter un apprenti qui sera affecté aux services de restauration scolaire et d'entretien. Le coût supporté par la Commune sera de 25 % du SMIC la première année et 37 % la deuxième.

Revalorisation de la redevance assainissement 2014

Le Conseil municipal fixe à 0,89 € H.T. du m³ le montant de la redevance Assainissement à compter du 1^{er} août 2014.

Revalorisation des tarifs de l'Eau 2014

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe le prix du m³ d'eau à 1,07 € H.T. à compter du 1^{er} août 2014.

Affaires diverses

Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Tirelles :

Une réunion d'information est prévue dans les prochaines semaines avec NEXITY pour faire un point sur le projet. Par ailleurs, l'INRAP doit intervenir courant septembre pour terminer les fouilles et remettre en état le terrain.

■ 4 - Travaux et projets

La commission Travaux a noté les points urgents de voirie à effectuer sur notre Commune et a lancé un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées.

Il est prévu de renouveler cette opération chaque année, ce qui permettra un entretien régulier de nos routes.

Le Cabinet médical :

Le cabinet médical a ouvert ses portes sur le site de l'ancienne gendarmerie. Chacun peut apprécier ses locaux lumineux et fonctionnels avec trois bureaux, une salle d'attente et des sanitaires adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Les infirmières ainsi que le Dr BERTHAULT et le Dr DANIEL y sont désormais installés.



Logements rue de Laveau

Route de Marcilly



■ 5 - Associations

Le forum des associations se déroulera Au gymnase le 6 septembre 2014 après midi.

5.1 - COC Danse

Depuis de nombreuses années, le COC Danse propose des cours de modern'jazz et se donne pour mission d'offrir une éducation artistique de qualité, à la disposition de tous : filles, garçons, enfants, adultes, débutants ou confirmés. Vous pouvez tous trouver votre place. Alors n'hésitez plus, venez rejoindre notre club.

Pour les nouveaux adhérents, 2 cours vous sont offerts.

Pendant la pause bébé d'Angélique (1^{er} trimestre), Fabien vous accueillera les lundis :

de 17 h 30 à 18 h 30 pour le cours éveil (Grande section – CP)

de 18 h 30 à 19 h 30 pour les cours élémentaires à partir du CE1

de 19 h 30 à 20 h 30 pour les collégiennes

de 20 h 30 à 21 h 30 pour les lycéennes et adultes

Vous désirez vous dépenser, tout en prenant du plaisir, dans une ambiance dynamique ?

Le COC Danse vous propose des cours de Zumba fitness les jeudis soirs de 20 h à 21 h au gymnase.

Chaussez vos baskets, prenez votre bouteille d'eau et venez tester, 2 cours vous sont offerts.

Un certificat médical est obligatoire pour la pratique de la danse et / ou de la zumba.

Retrouvez nous au Forum des Associations le samedi 6 septembre au gymnase à partir de 14 h 30 ou lors des premiers cours, à partir du lundi 8 septembre au gymnase.

Pour tous renseignements :

Anne au 02 38 32 16 07, Céline au 06 18 34 00 55 ou Alexia au 06 63 96 22 32.

5.2 - COC Eveil

Après quelques années de dormance, le COC Eveil est heureux de vous proposer un cours d'éveil au sport les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30.

Mathilde accueillera vos enfants à partir du jeudi 11 septembre.

N'hésitez pas à faire essayer cette activité à vos enfants, 2 cours sont offerts.

L'éveil au sport est accessible aux enfants de 3 à 5 ans (petite, moyenne et grande sections de Maternelle), il permet à votre enfant de développer ses capacités psychomotrices (motricité, équilibre, déplacement...) grâce à des jeux dynamiques et ludiques.

Les activités proposées ont pour but de donner à votre enfant l'occasion d'élargir ses expériences dans des milieux et des espaces qui l'aideront à mieux connaître son corps, les autres, les objets et le fera évoluer et jouer au sein d'un groupe.

Inscriptions possibles au Forum des associations le samedi 6 septembre au gymnase ou lors des premiers cours, à partir du jeudi 11 septembre.

Pour tous renseignements : Anne au 02 38 32 16 07

5.3 - COC Foot

Samedi 31 mai, 180 enfants du département ont participé au premier tournoi U7-U9 (joueurs entre 7 et 10 ans), en présence de Julien DELONGLEE, joueur de ligue 2 à Orléans. Les challenges remis aux équipes victorieuses de SAINT-PRYVE portent son nom.

Le jour même, les représentants du district du Loiret ont remis au club le label « Prestige » Ecole de foot. Dans la même saison, le label « Espoir » en septembre 2013 et celui-ci viennent récompenser l'investissement des bénévoles du club. Seuls, 10 clubs du Loiret sont dotés de ce dernier label.

Les U11 (joueurs de 11-12 ans) ont terminé à la 8^{ème} place de la Coupe consolante départementale. Les seniors se maintiennent en 4^{ème} division départementale. L'équipe Loisirs a participé, comme les années précédentes, au tournoi de BRESSEY SUR TILLE, près de DIJON, en toute convivialité.

Horaires des entrainements 2014-15 :

U6-U7 : le mercredi de 15 h 30 à 17 h 00
U8-U9 : le mercredi de 17 h 15 à 18 h 45
U10-U11 : le mercredi de 15 h 30 à 17 h 00
U12-U13 : le mercredi de 17 h 15 à 18 h 45
Seniors : les mercredi et vendredi de 19 h 00 à 21 h 00

Pour la saison prochaine, rendez-vous au forum des associations, samedi 6 septembre.

C. GIROUX

5.4 - COC Gymnastique volontaire

Reprise de la gymnastique volontaire
Mercredi 10 septembre et Jeudi 11 septembre

Les cours ont lieu comme d'habitude dans la salle de la Cour Gauthier. Pour les nouveaux, deux cours d'essai gratuits

3 cours différents sont proposés :

Gym douce pour seniors le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30.

Gym adultes le jeudi soir:

- de 18 h 45 à 19 h 45, gymnastique avec échauffement, renforcement musculaire, étirement
- de 19 h 50 à 20 h 50, gymnastique comme l'heure précédente en un peu plus tonique

Pour tous renseignements supplémentaires, appeler : le 02 38 39 87 21

Le samedi après-midi 6 septembre au forum des associations, au gymnase, la GV tiendra un stand de 15 h à 18 h où vous pourrez venir vous renseigner et/ou vous inscrire.

5.5 - L'Amicale des Sapeurs-pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de CHILLEURS organisent pour la 2^{ème} année leur randonnée pédestre le 7 septembre 2014. Trois parcours sont prévus : 7, 14 et 20 km.

Le départ se fera depuis le parking du château de Chamerolles à partir de 7 h. A l'arrivée, un verre de l'amitié sera servi aux participants.

Venez nombreux entre amis ou en famille.

5.6 - Amicale des Anciens



A l'heure où vous recevrez ce Chilleurs info :

1. Vous avez pu nous voir « nouvelles vedettes de la télé » le dimanche 29 et le lundi 30 juin aux « douze coups de midi sur TF1 » !!
2. Nous sommes allés, le jeudi 24 juillet, à la ferme tourangelle des Bodin's, Commune de DESCARTES en Indre et Loire pour les applaudir dans leur spectacle grandeur nature.

Septembre arrivera vite avec notre séjour EN CATALOGNE :



DU LUNDI 15 AU 20 SEPTEMBRE :

6 jours/5 nuits pour 596 € tout compris
(Voir le précédent Chilleurs Info n° 51) ou téléphonez au 02 38 39 89 66 ou au 06 68 89 57 37, Micheline vous répondra. Il reste quelques places et sûrement du soleil !!

Ça fait envie : on y va ? D'accord on s'inscrit vite alors



La rentrée va être chargée ? Oh que oui !!!!

JEUDI 25 SEPTEMBRE : Cours d'art floral à la Maison de l'Amitié à 14 h. Nous réaliserons un bouquet rond.



SAMEDI 11 OCTOBRE : Concours de Chaloupée, Salle Jeanne d'Arc, ouvert à tous, à 13 h 30 début des inscriptions, jeux à 14 h 30, un lot pour tous et bien sûr buvette et gâteaux



JEUDI 23 OCTOBRE : 2^{ème} repas annuel au Lancelot



DIMANCHE 16 NOVEMBRE : nous nous investirons dans notre EXPO-VENTE ANNUELLE d'objets créés par les adhérent(e)s,

BRADERIE, FOIREFOUILLE aux VÊTEMENTS à petits prix, FRUITS et LEGUMES de nos « potes-âgés »,



PÂTISSERIES et CONFITURES Maison. Venez nombreux nous rendre visite. Nous serons Salle Jeanne d'Arc et Salle du Relais de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Nous terminerons l'année le **JEUDI 18 DECEMBRE** avec le GOÛTER de NOËL

Et bien sûr en dehors de toutes ces festivités.....

.....Tous les LUNDIS, Maison de l'Amitié, à 14 h. SCRABBLE en Duplicate et tous les MARDIS de 14 h à 18 h, Jeux divers (cartes, lettres etc...)



Intéressés sans engagement : ami.des.anc.brusseaum@orange.fr

La Présidente, Micheline BRUSSEAU

5.7 - Les Amis de l'Orgue

Les cours d'orgue reprendront fin septembre sur l'orgue de l'église sous la direction de Benoît DOMEJEAN, professeur.

Vous êtes intéressés par ces cours, renseignez-vous dès maintenant pour la rentrée prochaine. Prenez contact avec l'association - « Amis de l'Orgue de Chilleurs » au 02.38.39.87.80

Centenaire de la guerre 1914 - 1918
--

Dans le cadre du centenaire de la guerre 1914 – 1918, une conférence-exposition aura lieu le dimanche 30 novembre à 14 h 30 - Salle de la Cour-Gauthier.

Cette rencontre débutera par une conférence de Jérôme COUTADEUR sur les combats de 1914, avec les données concernant l'état d'esprit de l'époque politique et militaire, la logistique.....

Une exposition sera réalisée avec des documents et objets recueillis. Une projection rappellera quand et comment furent tués les 80 jeunes hommes de CHILLEURS. Des documents et photos permettront d'évoquer le vécu de cette guerre par les habitants de CHILLEURS à cette époque.

Il est important de rassembler des témoignages, documents et objets ayant trait à cette période, plus particulièrement des éléments venant de familles qui ont vécu cette guerre (courriers, photos, livrets militaires, récits rapportés de vive voix)

Si vous souhaitez confier des éléments en votre possession vous pouvez contacter :
Evelyne DENIAU au 06 87 83 29 72 - André CHARRON au 02 38 39 87 80

5.8 - A C A C – Section bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a accueilli ses premiers lecteurs tout l'été. Les horaires de permanences ne changent pas:

Lundi de 17 h à 19 h, mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Des expositions ponctuées d'animations auront lieu tout au long du dernier trimestre, une particulièrement importante sur la guerre de 1914-1918 notamment avec la conférence du 30 novembre 2014.

Nous serons présents au gymnase, au forum des associations le 6 septembre 2014.

Cela nous permettra de vous informer des dernières mises à jour et des futures expositions et animations qui auront lieu en 2014/2015.

5.9 - Association Le Relais

Depuis mai, les personnes se sont retrouvées autour de l'art floral et lors d'un voyage à CHARTRES pour l'atelier Bible, sur une journée. Tout le monde s'est rejoint lors de la journée du 7 juin pour terminer l'année en toute convivialité avec la célébration.

A bientôt, à la rentrée pour la journée de lancement de l'année.

B. GIROUX

5.10 - Club informatique

Les cours reprendront en octobre, pour la future année 2014-2015.

Les inscriptions aux différentes activités : initiation ou perfectionnement Word et Excel, apprentissage Windows, photos, internet, utilisation des tablettes, généalogie, montage de films se feront :

Le samedi 6 septembre 2014, au gymnase, lors du forum des Associations, ou le samedi 20 septembre 2014, dans les locaux du Club, 42 Grande Rue, lors de l'après-midi portes ouvertes.

Pour le bon fonctionnement du club, toute personne qui désire échanger ses connaissances en informatique ou en acquérir de nouvelles est invitée à venir nous rejoindre.

Renseignements complémentaires auprès du secrétariat au 02 38 39 86 45.

5.11 - Musicaddict

"Sans la musique, la vie serait une erreur" : Friedrich NIESZSCHE

L'association « MUSICADDICT » de Chilleurs aux Bois a le plaisir de vous proposer des cours de guitare et des cours de chant à partir d'octobre 2014.

Cours individuels ou en groupe pour adultes et enfants dès l'âge de 7 ans.

Pour toute information et demande d'inscription merci de contacter :

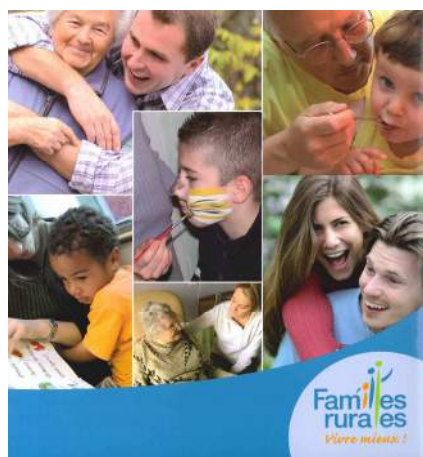
Cours de guitare : Nicolas AUBRY - au 06 61 69 27 37 ou naubry@hotmail.fr

Cours de chant : Emmanuel NDJEL - au 06 33 43 10 53 ou manu.camer45@yahoo.fr

Présidente : Sandrine LEOPOLD - Au 06 63 21 73 99 ou leopold.sandrine@neuf.fr

5.12 - Familles rurales : Service à la personne

Responsable de Secteur
Mme OUVRARD Caroline
Vous accueille au bureau de Chilleurs-
aux-Bois
Les Lundi : 8h45 – 10h45
Les Mercredi : 8h45 – 10h
Les Jeudi : 9h15 – 10h15
Tél : 02.38.39.89.11 (répondeur)
Ou 02-38-65-48-77



Interventions pour tous les besoins de la vie quotidienne auprès des personnes dépendantes, des familles et des personnes handicapées.

Familles Rurales : Le Savoir Faire

Le Savoir-Faire donne de ses nouvelles épisodiquement, cela ne l'empêche pas d'exister. Nous nous retrouvons dans les locaux du Relais chaque mardi à partir de 14 heures. Le travail commence par un échange amical autour d'un café ou d'une infusion. Cette année les sacs réalisés grâce aux compétences de Claudine et Danièle étaient tous plus beaux les uns que les autres, de même que les « cartes textiles » si agréables à inventer.

Le cartonnage, la mosaïque et l'atelier cuisine n'ont pas été oubliés. Quant à la fin d'année, nous l'avons fêtée au restaurant puis dans le jardin de l'une d'entre nous. Chacune à sa réserve d'amitié pour les vacances.

Le savoir faire reprendra le mardi 9 septembre.

A bientôt.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter : Colette HERGIBO 02.38.32.91.63 ou Françoise HENNEBERT au 06.86.49.31.66

5.13 - P'tits Chilleurois



Grâce aux bénéfices
des diverses manifestations mises en oeuvre
(marché de Noël, vente de gâteaux, carnaval),



l'association de parents d'élèves de l'école maternelle
«Les p'tits chilleurois»
est heureuse de vous annoncer d'avoir contribué
à l'embellissement de la cour de récréation
en ayant financé un nouvel espace de jeu
dont le montant s'élève à 1339,56 €.

Chilleurs info

Conception et mise en page : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Photogravure et impression : Images'IN et imprime